## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS: M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), J DAUMAS (proc de K ESSAYAR), C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de M ALLAMEL et E ROCHE), I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de A BEL), J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER et B TEYSSIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHIER, S GENEST, C PASTRE, G SAUCLES, R MOULIN, P DUPONT, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, A ROUSSET B SOUCHE (proc de F CHASSON et M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT

Nombre de conseillers En exercice : 52

En exercice: 52 Présents: 37 Procurations: 10 Votants:47 Absents: 5

Date de convocation: 30/11/2021

Secrétaire de séance : JL ARNAUD

<u>Absents:</u> D BERAL, J LAFFONT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER et A CHARROUD.

En présence des suppléants non votants : B GUSELLA et O BOISSIN.

Objet : Mobilité : Approbation de la grille tarifaire des lignes et services « Tout'enbus ».

Le Président rappelle que la gamme tarifaire du réseau Tout'enbus s'est construite progressivement au fur et à mesure de l'évolution du réseau.

Dans l'optique de la gestion déléguée à la CCBA au 01/01/2022 et pour tendre vers une équité tarifaire sur l'ensemble du territoire intercommunal dès la rentrée scolaire 2021/2022, le syndicat a modifié la grille tarifaire des abonnements scolaires au réseau Tout'enbus en s'alignant sur le tarif pratiqué par la Région et désormais unique de 90€.

Egalement un produit billettique du réseau Tout'enbus a été également proposé aux élèves domiciliés sur une des communes de la communauté de communes du bassin d'Aubenas pour leur permettre d'avoir un accès illimité sur les lignes du réseau Tout'enbus.

Les <u>principales modifications de la gamme tarifaire scolaire proposée</u> aux élèves scolarisés et domiciliés sur les communes de l'actuel syndicat Tout'enbus

- Abonnement illimité sur une année scolaire (vacances comprises) à 90€, abonnement illimité gratuit pour les enfants dont les parents présenteraient un quotient familial inférieur à 600€, abonnement gratuit illimité à partir du 4eme enfant,
- Mise en place d'une majoration de 30€ pour les élèves s'inscrivant après le 22/08/2021 pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Concernant la carte Ourà, il a été introduit à compter du 1er juillet 2021 le paiement d'un tarif pour la création ou le renouvellement de cette carte à 5€ TTC et 8 €TTC en cas de duplicata. Et pour les scolaires, création : 0€ TTC et duplicata 15€TTC ;

L'ensemble de la grille tarifaire du réseau Tout'enbus est applicable à compter du 1er juin 2021.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité moins 1 abstention (C FAURE), décide d'entériner la grille ci jointe pour 2022.

Pour extrait certifié conforme Fait à UCEL, le 8 Décembre 2021 Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture 007-200073245-20211214-DEL07122021-36-DE Date de télétransmission : 14/12/2021 Date de réception préfecture : 14/12/2021